

Blossom Protect

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et dont l'ajustement du règlement (CE) 2015/830

Révisé le 03.08.2020

Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Blossom Protect

Synonyme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations

déconseillées

Utilisation Produit phytosanitaire.

Utilisations déconseillées

1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Producteur bio-ferm, Biotechnologische Entwicklung und Produktion GmbH

Adresse Erber Campus 1

3131 Getzersdorf, Österreich

Telefone +43 (0) 2782 803-0 E-Mail office@bio-ferm.com

Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG

Adresse Stahlermatten 6

6146 Grossdietwil, Suisse

Téléphone +41 (0)62 917 5005 E-mail sales@biocontrol.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

Rubrique 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Non classé ; les critères de classification ne sont pas remplis. L'étiquetage s'effectue d'après l'homologation nationale.

2.2 Éléments d'étiquetage

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les

risques pour la santé humaine et l'environnement.

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Eviter le contact avec la peau.

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact

avec la peau.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Attention

2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persitent, very bioaccumulative) resp. ne releve pas de

l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne releve pas de

l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est un mélange.

3.2 Préparations

Aureobasidium pullulans DSM 14940 5-50%

CAS 67891-88-7



Blossom Protect

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et dont l'ajustement du règlement (CE) 2015/830

Révisé le 03.08.2020

Classement conformément au

Règlement (CE)

N.1272/2008: Non classé ; les critères de classification ne

sont pas remplis.

Aureobasidium pullulans DSM

14941 5-50%

CAS

Classement conformément au

Règlement (CE)

N.1272/2008: Non classé ; les critères de classification ne

sont pas remplis.

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales Quitter la zone de risque. En cas de suspicion

d'empoisonnement, stopper le travail et consulter un médecin. Appeler les services d'urgence. Consulter les informations Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.

67891-88-7

Après inhalation

Après contact avec la peau Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement à l'eau

tiède et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas de

troubles.

Après contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment les yeux en les

maintenant ouverts durant au moins 10 minutes. Si les troubles

persistent, consulter un médecin.

Après ingestion Rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement si la

personne est consciente). Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non renseigné.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

Traitement symptomatique

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée

Moyens d'extinction

inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Non renseigné

5.3 Conseils aux pompiers

Concernant ce produit, aucun équipement de protection

spécifique n'est nécessaire. Utiliser un équipement de protection

adapté à la situation.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Consulter les instructions sur les précautions de sécurité et porter l'équipement de protection approprié (voir la section 8). Eviter la

formation de poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les cellules d'*Aureobasidium pullulans* peuvent être inactivées par chauffage au-dessus de 80 ° C ou par pulvérisation avec un



Blossom Protect

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et dont l'ajustement du règlement (CE) 2015/830

Révisé le 03.08.2020

agent désinfectant (par exemple 70% d'éthanol). Ramasser le produit déversé à l'aide d'une pelle. Le placer dans un récipient propre et fermé. Placer le récipient dans un emballage hermétique et étiqueté conformément aux réglementations en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter les section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les instructions d'utilisation. Eviter tout contact inutile avec le produit. Ne pas boire, manger ni fumer en travaillant. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter tout contact inutile avec le produit. Oter immédiatement tout vêtement contaminé. Se laver les mains avant de manger ou boire et à la fin de la journée de travail. Prendre des mesures de précaution contre les charges statiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré. Protéger de la chaleur, de l'humidité et du soleil. Conserver séparément de préparations antioxydantes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytosanitaire : Se référer aux indications de l'étiquette.

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative de substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de

visage

Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, un

dispositif d'extraction doit être installé.

Lunettes ou écran de protection

Protection de la peau

Gant de protection, Vêtements de coton

Protection respiratoire

En cas de formation importante de poussières, le port d'un

masque anti-poussière est recommandé.

Risques thermiques

Pas nécessaire

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

. . .

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme Granulés
Couleur marron clair

Odeur douce, semblable au pain

Seuil olfactif non déterminé

Valeur du pH 5-7

Point de fusion Non applicable
Point d'ébullition Non applicable



Blossom Protect

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et dont l'ajustement du règlement (CE) 2015/830

Révisé le 03.08.2020

Point d'inflammation Non applicable Taux d'évaporation non déterminé

Inflammabilité Ce produit est ininflammable. (EEC A.10)

non déterminé

Limite inférieure et non déterminé

supérieure d'explosibilité

Pression de vapeur (20 °C) Non déterminé Densité de vapeur non déterminé non déterminé Densité (20°C) soluble

Solubilité dans/miscibilité

avec l'eau

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Point d'inflammation Non déterminé Température de non déterminé

décomposition

Viscosité Non déterminé

Risque d'explosion des poussières. Propriétés explosives

Propriétés comburantes non déterminé

9.2 Autres informations

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue si ce produit est utilisé

conformément aux spécifications.

10.2 Stabilité chimique

Tenir compte la durée de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse

10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur et de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Aucune.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu dans des

conditions de stockage normales.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

orale LD50 >2000 mg/kg (rat) Toxicité aiguë

> cutanée LD50 >2000 mg/kg (rat) inhalation LC50/4h >5.18 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation

cutenée

Non irritant (lapin, OECD 404)

Lésions oculaires Non irritant (lapin, OECD 405)

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou Aucun effet de sensibilisation connu

cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

La souche DSM 14941 n'a montré aucune caractéristique mutagène dans le cadre du Test de Micronoyau sur les

érythrocytes des mammifères (CE B12).

Cancérogénicité Non-testé Toxicité pour la reproduction Non-testé



Blossom Protect

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et dont l'ajustement du règlement (CE) 2015/830

Révisé le 03.08.2020

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles – exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles –

exposition répétée

Danger par aspiration

Aucune donnée

Aucune données

Danger par aspiration Aucune donnée

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicite aiguë (courte

Algues/plantes aquatiques

durée)

Poissons CE50/96h >100 mg/l (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss))

Crustacés CE50/48h >200 mg/l (Puce d'eau (*Daphnia magna*))

CE/CL₅₀/21j >200 mg/l (Puce d'eau (*Daphnia magna*)) CE50/7j >100 mg/l (Lentille d'eau (*Lemna minor*))

CE50/7j >250 mg/l (Lentille d'eau (Lemna gibba))

CE50/72h >100 mg/l (Algue (*Pseudokirchneriella subcapitata*))
Autres organismes CL50/14j >1000 mg/kg sol (Ver de terre (*Dendrobena hortensis*))

DL50/30j >2000 mg/kg-pc* (oiseaux) DI50/30j >2000 mg/kg- pc* (oiseaux)

* Ces données font référence à un produit contenant la souche

DSM 14941 d'Aureobasidium pullulans.

DL50/22j >200 mg/abeille NOEC/22j 200 µg/abeille

Toxicité chronique (longue durée)

Poissons pas de donnée disponible
Crustacés pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradibilité abiotique Dégradibilité physique et

photochimique Biodégradation pas de donnée disponible pas de donnée disponible

Dégradation dans le sol: Ce produit est facilement biodégradable.

Aucun danger pour l'eau.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage

octanol-eau

pas de donnée disponible

pas de donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents

Facteur de bioconcentration

compariments de l'environnement

pas de donnée disponible

Tension superficielle pas de donnée disponible Adsorption/lixiviation pas de donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne releve pas de

l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne releve pas de

l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006



Blossom Protect

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et dont l'ajustement du règlement (CE) 2015/830

Révisé le 03.08.2020

12.6 Autres effets néfastes

Non renseigné.

12.7 Autres informations

Aucun

Considérations relatives à l'élimination **Rubrique 13**

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/

Emballage

Interdiction de réutiliser l'emballage. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. Ne pas éliminer les déchets dans la poubelle ménagère. Ne pas déverser dans les toilettes ou le lavabo.

Code/marquage des

déchets conforme à OMOD Information important pour le traitement des déchets

Information important pour le traitement d'eau sale

Autre recommandation pour

le traitement des déchets

Aucun

Aucun

Aucun

Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non applicable

Nom d'expédition des 14.2

Nations Unies

Non applicable

Classe(s) de danger pour le 14.3

transport

Transport par route

(ADR/RID)

Transport par mer (IMDG)

Transport par air

(IATA/ICAO)

Non dangereux

Non dangereux

Non dangereux

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

Dangers pour 14.5

l'environnement

Transport par route

(ADR/RID)

Transport par mer (IMDG)

Transport par air

(IATA/ICAO) Précautions particulières à Non dangereux Non dangereux

Non dangereux

14.6 prendre pour l'utilisateur

Voir les sections 6 et 8 de cette fiche de

données de sécurité.

Transport en vrac conformément à l'Annexe II

de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

Informations relatives à la réglementation **Rubrique 15**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en



Blossom Protect

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et dont l'ajustement du règlement (CE) 2015/830

Révisé le 03.08.2020

matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations Classement conformément à la Règlement 127272008/EEC

Classe de pollution d'eau 1 (auto-évaluation) : peu polluant.

Restrictions d'usage Aucun conue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une

spécification technique.

i Édition rémaniée

Adapté au reglement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date 3 oct. 18